Revex-cal R300 thermo

Mortier de chaux allégé projetable

Chaux hydraulique naturelle (NHL), hydratée à haut contenu en calcaire (CL-90-S), sable siliceux, calcite cristallisée, minéraux légers, pigments inorganiques et composés de particules de silicium.

Produit

- 100 % Écologique et naturel
- Très allégé
- Propriétés fongicides et bactéricide
- Faible contenu en sels solubles
- Perméabilité élevée à la vapeur d'eau

Observations

- N'ajouter aucun d'additif au mortier.
- Sur des surfaces absorbantes ou poreuses et en période de forte chaleur, humidifier avant d'appliquer le produit.
- Traiter les zones singulières (fissures, etc.) à l'aide d'une maille en fibre de verre.
- La durée de séchage variera en fonction de la température et l'humidité existantes.

Caractéristiques

- Épaisseur recommandée par couche: 10 mm
- Épaisseur minimale après la finition: 10 mm

Performances

- Densité en poudre : 950 ± 25 kg/m3
- Eau de malaxage : 37 %
- Densité en masse : 1330 ± 25 kg/m3
- Conductivité thermique (UNE 92202 / UNE EN12667 :2002) λ=0.220 W/m • K
- Réaction au feu Euroclasse A1
- Classification : OC-CSII-W2

** Ces résultats ont été obtenus dans des conditions standards et peuvent varier en fonction des conditions de mise en œuvre.*

Applications

- Mortier à la chaux allégé et projetable, utilisé comme ravalement monocouche pour la décoration et la finition de façades.
- Utilisé dans des travaux de nouvelle construction ou de rénovation requérant des mortiers aux caractéristiques traditionnelles et protégeant contre l'eau de pluie.
- Ce mortier possède des qualités qui en raison de sa faible conductivité thermique agit en tant que régulateur thermique capable de maintenir la stabilité de la température des matériels qu'il revêt.
- Pour intérieur et extérieur.

Supports

- Sur des cloisons en briques, des crépis rugueux, des blocs de béton non hydrofugés.

Recommandations

- Températures d'application 5ºC à 35ºC
- Respectez le même pourcentage d'eau lors du mélange.
- Ne pas ajouter d'eau pendant l'application.
- Respecter les joints de dilatation de la base existante, mortier, céramique...
- Ne pas appliquer en cas de risque de verglas, insolation directe, vent fort ou pluie...

Revex-cal R300 thermo

Mortier de chaux allégé projetable

Conditions d'exécution

- Nettoyez le support en éliminant tout reste de poussière, liquides, épaufrures, etc. Il conviendra également d'éliminer les éventuels résidus d'efflorescences et toute autre substance pouvant nuire à la bonne adhérence au support.

- Saturez le support au moyen d'eau à faible pression pour empêcher que ce dernier n'absorbe l'eau du mélange.

- Une saturation insuffisante pourrait engendrer des pertes d'adhérence et l'apparition de fissures dans le mortier.

- La carbonatation des hydrates en contact avec le dioxyde de carbone atmosphérique augmente la résistance et la durabilité.

- Ses résistances mécaniques augmenteront progressivement durant toute sa durée de vie utile.

Mode d'emploi

Gâchage manuel:
Mélanger un sac de 23 kg avec 8 - 9 litres d'eau propre jusqu'à obtenir une masse homogène et sans grumeaux.

Projeté:
Pourcentage d'eau : 37 - 38%.

- Appliquez le mortier jusqu'à l'obtention de l'épaisseur souhaitée, au minimum 10 mm. Lisser et lisser pour obtenir une bonne planéité.

- Une fois le durcissement nécessaire atteint, appliquez la finition souhaitée, en grattant, truellant, lissant.

**Ces temps peuvent varier considérablement en fonction de la température ambiante. .*

Présentation

Sac de 23 kg
Palette de 1242 kg (54 sacs)

Couleur

Blanc (autres couleurs à la carte)

Consommation

9 - 10 kg/m2 et cm d'épaisseur
*Ces consommations peuvent varier en fonction du support et du nombre de couches.

Conservation

Contient de la chaux hydraulique (elle se solidifie avec l'humidité).

⚠ IMPORTANT

Les observations et prescriptions de cette fiche technique, même correspondant à notre meilleure expérience, doivent être considérées, dans tous les cas, comme purement indicatives et doivent être testées par des applications pratiques exhaustives. Par conséquent, avant d'utiliser le produit, celui qui l'utilisera doit déterminer s'il convient ou non à l'utilisation envisagée et assumer toute responsabilité pouvant découler de son utilisation. Une fois que le produit est manipulé ou appliqué, le fabricant n'assume aucune réclamation et n'est pas responsable de la forme, du mode et des conditions d'application.